

Inspecteur Infrastructures – H/F

Entité concernée : Direction des Contrôles

Position hiérarchique dans l'organisation : Rattaché hiérarchiquement au chef de division Infrastructures

Statut à l'embauche : Cadre C2 selon la classification EPSF

Statut de recrutement : Ingénieur cadre secteur industrie ou détaché SNCF/RATP ou corps d'état type ITPE

Encadrement : Non

Mission générale

L'inspecteur réalise les contrôles qui lui sont affectés, en particulier sur les thèmes relatifs aux activités de mise en service et de maintenance de l'ensemble des composantes de l'infrastructure : voie, plate-forme, ouvrage d'art et ouvrage en terre, signalisation, alimentation électrique, etc...., selon la planification établie par sa direction, et y compris le suivi des plans d'actions correctives.

Après une période d'adaptation au poste, l'inspecteur peut devenir responsable de contrôle.

* Les activités

- Préparer les contrôles auxquels il/elle participe notamment en effectuant la revue documentaire en lien avec les directions des Autorisations et des Affaires réglementaires, européennes et internationales
- Réaliser les entretiens sur les sites des entités contrôlées
- Analyser et qualifier les constats des résultats des contrôles
- Rédiger le rapport de contrôle
- Evaluer la pertinence des mesures conservatoires des actions correctives reprises dans le rapport de contrôle
- Assurer le suivi des contrôles (fiches de suivi)
- En tant que responsable de contrôle, représenter l'équipe de contrôle en interne et en externe et coordonner la répartition des activités de l'équipe de contrôle
- Assurer la veille des événements de sécurité et le suivi des indicateurs de sécurité
- Participer à la réalisation du bulletin d'information mensuel (BIM) et à l'étude d'évènements/incidents
- Participer aux réunions, groupes de travail et commissions spécialisées impliquant l'EPSF

**Des activités complémentaires peuvent être confiées par le responsable selon les compétences du collaborateur et les besoins du service.*

Les compétences

➤ Connaissances techniques attendues

- Connaissance générale des différents domaines du système ferroviaire (matériel, infrastructure, exploitation, conduite, ...)
- Connaissance de la réglementation de la sécurité ferroviaire applicable sur le RFN
- Compétence confirmée dans la maintenance, la conception ou les études d'au moins un domaine technique de l'infrastructure (signalisation, voie, caténaire, etc.)
- Capacité d'évaluation, d'analyse des risques et de leur criticité en matière de sécurité ferroviaire
- Maîtrise des techniques d'audit
- Capacité à identifier, comprendre et faire appliquer les processus, lois et règlements relatifs à son activité notamment capacité à identifier l'esprit des règles
- Expérience d'au moins 5 ans dans une entreprise du secteur ferroviaire (entreprise ferroviaire, gestionnaire d'infrastructures, etc.) ou équivalent

➤ Pré requis généraux

- Très bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse
- Capacité à transmettre son expertise
- Capacité à gérer les situations de contrôle
- Capacité à assurer la qualité des interfaces au sein des différentes directions et/ou services et avec les clients/prestataires/entités
- Capacité à participer à des réunions en anglais - Niveau B2 souhaité

Les conditions particulières d'exercice

Déplacements réguliers en France et occasionnellement à l'étranger

Intervention dans les emprises ferroviaires

Habilitation à la fonction d'inspecteur délivrée par l'EPSF